

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 juin 2018

FAUSSES INFORMATIONS - (N° 990)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 203

présenté par
Mme Moutchou

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, substituer à la seconde occurrence du mot :

« ou »

les mots :

« et de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.